

Communiqué de Presse

L'ARS des Pays de la Loire altère la sécurité apportée par les Smur de Nantes et Saint-Nazaire !

Samu-Urgences de France exprime sa plus grande inquiétude sur la pérennité du dispositif d'aide médicale urgente au service de la population des Pays de la Loire et plus particulièrement à Saint-Nazaire et Nantes.

Ces deux secteurs, pourtant historiquement sous-dotés, sont actuellement frappés par un projet de réduction drastique de l'offre de Smur.

L'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire (PdL) semble, en effet, estimer que sa mission est aujourd'hui de "recalibrer" (c'est-à-dire, en clair, de contraindre fortement) l'enveloppe budgétaire dédiée aux Missions d'intérêt général (MIG) des Samu-Smur de Saint-Nazaire et de Nantes. Ainsi, dans les conditions annoncées, chacune de ces deux structures perdrait une équipe d'intervention.

Cette politique mal fondée ne manquerait pas, si elle était effectivement mise en œuvre, d'avoir des conséquences dramatiques pour la population de ces deux secteurs d'importance majeur.

Samu-Urgences de France demande instamment à l'ARS-PdL de revoir son projet et de se référer pour la définition des ressources nécessaires au document sur les effectifs médicaux des structures d'urgence que vient de publier Samu-Urgences de France.

Tout au contraire de ce qui est projeté, c'est à un renforcement des moyens Smur qu'il faudrait procéder sur ces secteurs pour apporter à la population la sécurité médicale nécessaire.

Au-delà de ce dramatique exemple de déconstruction d'une organisation régionale professionnelle de grande qualité, Samu-Urgences de France s'inquiète de constater à quel point les réflexions d'une ARS peuvent s'avérer imprudentes et demande au Ministre de la Santé d'assurer pleinement son rôle de garant de l'égalité des chances des citoyens de toutes les régions de France devant l'urgence vitale.

Marc GIROUD
Président de Samu-Urgences de France
06 07 75 53 37

<http://www.samu-urgences-de-france.fr>